



## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays : MADAGASCAR

Document de Projet

TITRE DU PROJET	APPUI A LA SOCIETE CIVILE
<b>Effet UNDAF</b>	La population, en particulier les groupes les plus vulnérables, jouit de tous les droits sociaux, économiques, civils, politiques, grâce à une gouvernance participative et solidaire
<b>Effets CPAP</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les droits fondamentaux des populations sont mieux connus, appliqués et exercés</li> <li>2. L'exercice des rôles et attributions des institutions concernées par l'équilibre des pouvoirs, des medias et de la société civile est plus efficace</li> <li>3. Les usagers ont accès à un service public de qualité et leur feedback est pris en compte</li> <li>4. Les CTD et les STD dans les régions ciblées assument efficacement leur mission de développement économique et social et assurent la gouvernance participative et solidaire</li> </ol>
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une amélioration de la compréhension commune du concept et du statut de la société civile parmi les acteurs clés du développement à Madagascar</li> <li>2. Le développement d'un plan d'action issu de l'Indice de la société Civile de Madagascar</li> <li>3. La mise à jour du cadre juridique et réglementaire concernant la société civile</li> <li>4. La mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre clair de partenariat entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement ainsi qu'un mécanisme de fourniture de services sociaux</li> <li>5. L'amélioration des capacités organisationnelles et de gestion de la PFNOSCM et du CNPC</li> <li>6. La mise en place d'un centre de ressources pour les Organisations de la société civile (OSC) dans les régions d'intervention du PNUD</li> <li>7. L'adoption d'une communauté de pratique et d'un benchmarking pour le développement de la coopération régionale et internationale des OSC</li> <li>8. Le soutien du partenariat et du dialogue des OSC avec les agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers</li> </ol>

<b>Partenaire de mise en œuvre</b>	<b>PNUD</b>
<b>Parties responsables</b>	Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar (PFNOSCM), Consortium National pour la Participation Citoyenne (CNPC), PACT Multi Sector Information service (MSIS), PNUD, d'autres OSC et prestataires ...

#### Description du projet

L'objectif principal du projet est d'améliorer la participation des citoyens et de leurs organisations dans le processus de prise de décision en vue des changements de la dynamique du pouvoir en faveur des groupes les plus vulnérables.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Apporter un appui pour une structuration des Organisations de la Société Civile (OSC) notamment les collectifs, coalitions et réseaux thématiques ;
- Tisser un partenariat stratégique entre les différentes structures et programmes d'appui à la société civile ;
- Renforcer et recentrer les capacités de la société civile dans les domaines de la gestion stratégique du développement, de la gouvernance économique administrative et locale, des initiatives participatives de développement;
- Systématiser le dialogue et la concertation entre les OSC elles-mêmes, entre elles et le Gouvernement ainsi qu'avec le secteur privé.

A cet effet, comme nous le verrons dans la stratégie de mise en œuvre, le projet sera fondé sur le renforcement du partenariat avec les agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers réunis dans un groupe thématique, sur le renforcement d'une coopération dans la région de l'Océan Indien et celui d'une coopération internationale et, essentiellement, sur un processus participatif et inclusif de développement des capacités des OSC allant du niveau local au niveau régional.

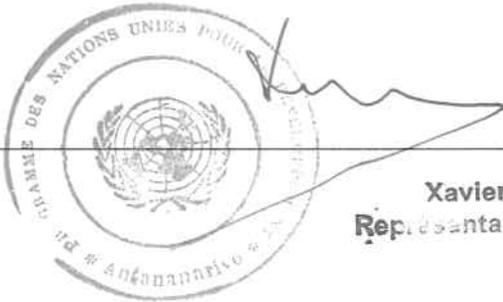
Pour cette année 2009, il s'agira de :

- Initier des ateliers pour le dialogue sur les principaux thèmes concernant la société civile et la participation citoyenne comme le rôle de la société civile dans la vie de la nation,
- Commencer la détermination du diamant de la société civile ou Indice de la Société Civile,
- Evaluer le cadre politique, légal et réglementaire de la société civile,
- Faire l'état des lieux du partenariat gouvernement et Organisations de la société civile et commencer le renforcement des capacités y afférant,
- Entreprendre une évaluation des capacités d'organisation, de gestion, de plaidoyer et de réseautage de la Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile (PFNSCOM) et du Consortium National de la Participation Citoyenne (CNPC) et élaborer une stratégie efficace de renforcement des capacités y afférant,
- Identifier les critères d'implantation des centres de ressources des OSC et étudier les coûts et les mécanismes de leur pérennisation,
- Faire l'état des lieux de la coopération dans la région de l'Océan Indien et de la coopération internationale.
- Mettre en place et opérationnaliser le Comité consultatif Système des Nations Unies (SNU) / OSC,
- Mettre en place et opérationnaliser le groupe thématique des partenaires techniques et financiers des OSC.

Période du Programme :	2009-2011
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) :	_____
Atlas Award ID:	_____
Date de début :	Juin 2009
Date de fin :	31 décembre 2009
Date du SSD :	22 Avril 2009
Management Arrangements	DIM

Budget PTA 2009 :	291 274 US\$
Ressources totales requises :	pour toute la durée du projet 893 000 US\$
Total des ressources allouées	291 274 US\$
• Fonds réguliers :(PNUD)	_____
• Autres :	
○ Donateur	_____
○ Donateur	_____
○ Gouvernement	_____
Budget non financé :	_____
Contributions en nature	

Accepté par le PNUD :



11 JUIN 2009

**Xavier Leus**  
**Représentant Résident**

R

A

---

## I. ANALYSE DE LA SITUATION

Dans le contexte de la collaboration avec la société civile, le PNUD a organisé des ateliers nationaux sur la participation citoyenne à la bonne gouvernance en décembre 2005 et mai 2006 et appuie la structuration et l'organisation de la Plateforme nationale des organisations de la société civile (PFNOSCM) depuis 2005.

Beaucoup d'avancées ont été constatées dans ce sens. Il en est par exemple de :

- La mise en place du Comité national de la participation citoyenne (CNPC) et celle de la Plateforme nationale des organisations de la société civile (PFNOSCM), de son secrétariat permanent et de son site web,
- La mise en place du Comité National d'orientation stratégique et de suivi des organisations de la société civile (CNOSS) issu de la représentation des OSC des 22 régions,
- La structuration et le renforcement technique des plateformes régionales et thématiques des organisations de la société civile,
- La participation à la programmation et au suivi-évaluation des politiques publiques de développement,
- Le renforcement des capacités en plaidoyers auprès de l'Etat malagasy et auprès des chefs d'Etat de la SADC, des gouvernements d'Europe et d'Afrique,
- Un appui au partenariat extérieur
- ...

Mais aujourd'hui encore, les organisations de la société civile malagasy sont en train de rechercher leur voie vers une reconnaissance nationale et internationale de leur utilité, de leur rôle et attributions dans la vie de la Nation. Les coalitions et autres collectifs se font et se défont au gré des contextes socio-économique et politique. D'aucun parle encore « d'alliance à géométrie variable » suivant les sensibilités personnelles des uns ou des autres dirigeants des organisations. Bref, leur nombre est assez important et les domaines d'intervention très multiples. Les partenaires techniques et financiers ont chacun ses méthodes et ses moyens. Les énergies semblent de ce fait éparpillées.

Or, dans une période de crise et d'instabilité politique qui se caractérise par une « situation spéciale de développement » comme aujourd'hui, un effort de consolidation des acquis ainsi qu'une meilleure structuration et une politique/stratégie nationale commune méritent d'être établis pour maintenir le cap vers une « *société civile forte, représentative, crédible, solidaire, interlocuteur incontournable des différents acteurs partenaires au niveau local, national et international* », la vision adoptée dès juin 2005.

D'où ce programme de travail annuel qui se focalisera en cette année 2009 d'abord sur l'établissement de l'Indice de la société civile ou ISC suivant les normes internationales de CIVICUS. Le travail consistera à évaluer les 5 dimensions que sont :

- 1- L'engagement citoyen dans les initiatives sociales ou politiques,
- 2- Le niveau d'organisation ou degré d'institutionnalisation de la société civile,
- 3- La pratique des OSC au regard des valeurs fondamentales
- 4- La perception des observateurs de l'intérieur et de l'extérieur sur le niveau d'impact de la société civile sur les problèmes sociaux et politiques
- 5- L'environnement dans lequel la société civile évolue.

Cette étude servira de point de départ pour toutes les réflexions stratégiques pour l'amélioration d'un environnement favorable au développement, à la reconnaissance des organisations de la société civile malagasy et à tous les objectifs communs

I - PROGRAMME DE TRAVAIL 2009 APPUI A LA SOCIETE CIVILE

PRODUITS et INDICATEURS	ACTIVITES et TACHES	RESP	Chronogramme				BUDGET PLANIFIE					
			Q1	Q2	Q3	Q4	Description du budget	compte	Montant en USD			
<b>COMPOSANTE 1 : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE CIVILE</b>												
<p>1. La compréhension commune du concept et du statut de la société civile est améliorée parmi les acteurs clés du développement de Madagascar</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tenue des ateliers sur les thèmes retenus</li> </ul> <p><b>Baseline 2006 :</b> 1 atelier CNPC</p> <p><b>Cible 2009 :</b> 2 ateliers</p>	<p>1.1. Initier des ateliers pour le dialogue sur les principaux thèmes concernant la société civile et la participation citoyenne à Madagascar :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) identifier les principaux thèmes de la vie nationale exigeant l'implication de la société civile</li> <li>b) planifier les ateliers</li> <li>c) sensibiliser les différentes parties prenantes sur la nécessité d'avoir une compréhension et une vision communes sur la société civile</li> <li>d / tenir les ateliers</li> <li>e) faire le suivi des activités planifiées</li> </ul>	Prestataire					4000	Audiovisual & print	72215	1 500		
									4000	Local consultant	71300	3 000
									4000	Travel	71600	9 000
					X				4000	Hosp vchered	73107	3 450
									4000	Supplies	71300	1 080
									4000	DSA	71620	3 250
						4000	Miscellaneous	74500	1 094			
<p>2. Un plan d'action national de la société civile issu de l'Indice de la Société Civile de Madagascar est développé</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité du document sur l'ISC ou diamant de la société civile ; disponibilité du plan d'action ; disponibilité du programme de renforcement des capacités</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0 ISC ; 0 plan d'action ; 0 programme de renforcement des capacités</p> <p><b>Targets 2009 :</b> La phase 1 de l'Indice de la Société Civile (ISC) est réalisée</p>	<p>2.1. Evaluer la participation de la société civile à Madagascar</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité de connaître l'Indice de la société Civile ou ISC</li> <li>b) formuler les TDR pour lancer les travaux avec les organismes agréés par CIVICUS</li> <li>c) suivre les procédures de contractualisation</li> <li>d) faire le suivi des activités du prestataire</li> <li>e) valider le rapport d'évaluation</li> </ul>	Prestataire										
								X	4000	Sce contract		62 395
									4000	Miscellaneous		

12

D

<p>3. Le cadre juridique et réglementaire concernant la société civile est mis à jour</p> <p><b>Indicateur :</b> Disponibilité du document validé contenant l'état des lieux des cadres politique, légal et réglementaires</p> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Target 2009 :</b> état des lieux</p>	<p>3.1. Evaluer les cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile et les mettre à jour :</p> <p>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité d'une telle évaluation b) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser les travaux d'évaluation c) suivre les procédures du recrutement d) faire le suivi des activités du prestataire e) valider le rapport d'évaluation</p>	<p>Prestataire</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>4000</p> <p>4000</p>	<p>Sce Studies &amp; research</p> <p>Misc</p>	<p>72125</p> <p>74500</p>	<p>3 423</p> <p>161</p>
<p>4. Un cadre clair de partenariat entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement ainsi qu'un mécanisme de fourniture de services sociaux sont mis en place et opérationnels</p> <p><b>Indicateurs :</b> Disponibilité d'un document cadre de partenariat entre les OSC et le gouvernement</p> <p>Disponibilité d'un mécanisme de contrat de services OSC / gouvernement</p> <p>Taux d'accroissement des contrats de fourniture de services établis entre OSC et gouvernement</p> <p><b>Base line 2008 :</b> 0</p> <p><b>Target 2009 :</b> état des lieux du partenariat OSC/gouvernement</p>	<p>4.1. Faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC :</p> <p>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité d'une telle évaluation b) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser les travaux d'évaluation c) suivre les procédures du recrutement d) faire le suivi des activités du prestataire e) valider le rapport d'évaluation</p> <p>4.2. Commencer le renforcement des capacités pour le partenariat gouvernement OSC et pour le mécanisme de contrat de services sociaux :</p> <p>a) identifier les gaps de capacités à partir de l'état des lieux b) prioriser les types de capacités et les individus et/ou OSC à renforcer c) entamer les formations d) faire le suivi des activités de formation et de dissémination des connaissances acquises</p>	<p>Prestataire</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p>	<p>Sce Contract Studies &amp; research</p> <p>Misc</p> <p>Travel Tict Intl et DSA</p> <p>Grants</p> <p>Misc</p>	<p>72125</p> <p>74500</p> <p>71605</p> <p>72600</p> <p>74500</p>	<p>3 423</p> <p>161</p> <p>15 000</p> <p>5 760</p> <p>1 038</p>

COMPOSANTE 2 : RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT, LA PRESTATION DES SERVICES ET LE SUIVI DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

<p>5. les capacités organisationnelles et de gestion de la PFNOSCM et du CNPC</p>	<p>5.1. Entreprenre une évaluation des capacités d'organisation, de gestion, de communication, de plaidoyer et de réseautage</p>				
---	--	--	--	--	--

D

G

<p>sont améliorées</p> <p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-disponibilité du rapport d'évaluation de la PFNOSCM et du CNPC</li> <li>-disponibilité de la stratégie de renforcement de capacités de la PFNOSCM et du CNPC</li> <li>-rapports d'activités de la PFNOSCM et du CNPC</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-évaluation du PFNOSCM et du CNPC</li> <li>-élaboration de la stratégie de RDC de la PFNOSCM et du CNPC</li> </ul>	<p><b>de la PFNOSCM et du CNPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser les travaux d'évaluation</li> <li>b) suivre les procédures du recrutement</li> <li>c) faire le suivi des activités du prestataire</li> <li>d) valider le document</li> <li>e) faire le suivi de l'exécution des recommandations issues de l'évaluation</li> </ul> <p><b>5.2. Elaborer une stratégie efficace de renforcement de capacités, de communication, de réseautage et de plaidoyer de la PFNOSCM et du CNPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour concevoir la stratégie</li> <li>b) suivre les procédures du recrutement</li> <li>c) faire le suivi des activités du prestataire</li> <li>d) valider la stratégie</li> <li>e) faire le suivi de la mise en œuvre de la stratégie</li> </ul>	<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4 000</p>	<p>6 850</p>
<p><b>6. Un centre de ressources pour les OSC est mis en place dans les régions d'intervention du PNUD</b></p> <p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ouverture d'un centre de ressources pour les OSC dans les chefs lieux de districts des régions de Votovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b> étude de la faisabilité de la mise en place des centres de ressources OSC et des coûts et mécanisme de pérennisation</p>	<p><b>6. 1. Identifier les critères d'implantation des centres de ressources des OSC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité d'une détermination participative et objective du lieu d'implantation d'un centre de ressources</li> <li>b) faire des réunions avec les parties prenantes, notamment les OSC et les autorités territoriales concernées pour la détermination commune des critères et les résolutions à prendre quant à l'ouverture ou non du centre de ressources des OSC</li> </ul> <p><b>6.2. Etudier les coûts et les mécanismes de pérennisation des centres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité de l'autonomisation des centres de ressources des OSC et sur la nécessité d'une évaluation des coûts y afférent</li> <li>b) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser les travaux</li> <li>c) suivre les procédures du recrutement</li> <li>d) faire le suivi des activités du prestataire</li> <li>e) valider le rapport</li> </ul>	<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>5 134</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>72125</p>	<p>72125</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>4000</p>
		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>74500</p>	<p>74500</p>

<p>7. Une communauté de pratique et un benchmarking pour développer la coopération régionale et internationale des OSC sont adoptés</p> <p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-tenue des ateliers régionaux de validation de la stratégie de coopération</li> <li>-signature des accords de coopération avec les OSC de Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et La Réunion</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etat des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale</li> <li>-Identification des points focaux et des activités clés pour la coopération régionale Océan Indien et la coopération internationale</li> </ul>	<p>7.1. Faire l'état des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale et identifier les points focaux et les activités clés de la coopération régionale et internationale</p> <p>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité d'une évaluation de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale</p> <p>b) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser les travaux d'évaluation et proposer des correctifs en cas de besoin</p> <p>c) suivre les procédures du recrutement</p> <p>d) faire le suivi des activités du prestataire</p> <p>e) valider le rapport d'évaluation</p>	<p>Prestataire</p> <p>PNUD</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p>	<p>Audiovisual &amp; print</p> <p>Local consultant</p> <p>Travel Tick Intl &amp; DSA</p> <p>Hosp vchered</p> <p>Supplies</p> <p>Misc</p>	<p>72215</p> <p>71300</p> <p>71600</p> <p>73107</p> <p>71300</p> <p>74500</p>	<p>500</p> <p>4 000</p> <p>20 000</p> <p>640</p> <p>540</p> <p>1 284</p>
--	--	--------------------------------	-------------------	---	--	---	--

COMPOSANTE 3 : COORDINATION DU PARTENARIAT ET DU DIALOGUE ENTRE LES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES, LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LA SOCIETE CIVILE

<p>8-Le partenariat et le dialogue avec les agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers sont soutenus</p> <p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-disponibilité des termes de référence du comité consultatif</li> <li>-disponibilité des termes de référence du groupe thématique OSC</li> <li>-disponibilité de la nouvelle stratégie d'appui du</li> </ul>	<p>8.1. Mettre en place et opérationnaliser le comité consultatif OSC/SNU :</p> <p>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité d'un tel comité</p> <p>b) formuler les TDR du comité</p> <p>c) valider le document portant TDR du comité</p> <p>d) diffuser les termes de références à toutes les parties prenantes</p> <p>e) planifier le travail du comité</p> <p>f) lancer les travaux en organisant les réunions statutaires et/ou extraordinaires</p> <p>g) faire le suivi des activités du comité</p>	<p>PNUD</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>4000</p>	<p>Supplies</p> <p>Hsp vchred</p> <p>Misc</p>	<p>72500</p> <p>72710</p> <p>74500</p>	<p>500</p> <p>2 000</p> <p>125</p>
--	--	-------------	-------------------	-------------	---	--	------------------------------------

<p>PNUD</p> <p>-PV des réunions du comité consultatif et du groupe thématique</p> <p>Baseline 2008 : 0</p> <p>Targets 2009 :</p> <p>-termes de référence du comité consultatif et du groupe thématique des PTF</p> <p>- mise en place et opérationnalisation du comité consultatif et du groupe thématique</p>	<p>8.2. Mettre en place et opérationnaliser le groupe thématique des partenaires techniques et financiers des OSC</p> <p>a) sensibiliser toutes les parties prenantes sur la nécessité de l'institutionnalisation du groupe thématique OSC</p> <p>b) formuler les TDR pour recruter un prestataire pour réaliser l'état des lieux du partenariat OSC/PTF</p> <p>c) suivre les procédures de recrutement</p> <p>d) faire le suivi des activités du prestataire</p> <p>e) valider le document</p> <p>f) faire le plaidoyer auprès des différentes parties prenantes pour l'adoption et la promotion du mécanisme</p> <p>a) diffuser les termes de référence à toutes les parties prenantes</p> <p>b) planifier le travail du groupe thématique</p> <p>c/ lancer les travaux du groupe thématique et organiser les réunions statutaires ou extraordinaires</p> <p>d) faire le suivi des activités du groupe thématique</p>	<p>PNUD</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>PM Cf fonctionnement courant du PNUD</p>	<p>PM</p>	<p>PM</p>
<p>9. Le projet est géré efficacement</p>	<p>9.1. recruter et opérationnaliser l'équipe de projet :</p> <p>a/ formuler les TDR pour les recrutements</p> <p>b/suivre les procédures de recrutement</p> <p>c/trouver un local pour le bureau et le rendre MOSS compliant</p> <p>d/doter les membres de l'équipe de moyens de travail adéquat</p> <p>9.2.. Elaborer les différents plans de travail et les journaux: PTP,PTA,PTT,PTO, journaux etc</p> <p>9.3. Etablir et examiner les différents rapports périodiques</p> <p>9.4. Ajuster les activités selon les avancements du projet</p> <p>9.5. Effectuer des descentes sur le terrain</p>	<p>PNUD</p>	<p>X</p>	<p>4000</p>	<p>Eqp &amp; furn</p> <p>Local consultants</p> <p>Rental &amp; mainten</p> <p>Furniture</p> <p>UNV Intl stipend &amp; allow</p> <p>UNV nNatl stipend &amp; allow</p> <p>Com &amp; audiov eqp</p> <p>Connectivity charges</p> <p>Mobil charges</p> <p>Voyages</p> <p>transports</p>	<p>72200</p> <p>71300</p> <p>73400</p> <p>72220</p> <p>71505</p> <p>71505</p> <p>72400</p> <p>72440</p> <p>72425</p> <p>71600</p> <p>72215</p>	<p>5 600</p> <p>21 428</p> <p>5 000</p> <p>2 000</p> <p>21 000</p> <p>1 745</p> <p>750</p> <p>1 000</p> <p>1 000</p> <p>10 000</p> <p>10 000</p>



---

## II. STRATEGIE

Un des contenus du programme du Plan d'action du Programme Pays (CPAP) est de « maximiser les avantages comparatifs de la société civile dans la réalisation de certains des objectifs du programme pays ».

A cet effet, en parallèle à la recherche de l'amélioration de l'organisation et de la structuration des organisations de la société civile afin qu'elles puissent mieux jouer leurs rôles et attributions, deux stratégies ont été retenues :

- Le renforcement des capacités en créant un espace de dialogue politique, en faveur des populations, entre les organisations de la société civile elles-mêmes, puis entre elles et les autres acteurs du développement, le gouvernement, les collectivités territoriales décentralisées et le secteur privé,
- Et l'apport d'un appui pour la professionnalisation d'institutions crédibles de la société civile en les associant à la réalisation des produits du programme de pays.

L'objectif principal est d'augmenter la participation des citoyens et de leurs organisations dans le processus de prise de décision en vue des changements de la dynamique du pouvoir en faveur des groupes les plus vulnérables.

Pour ce faire, le PNUD facilitera la participation accrue des organisations de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi de la politique publique dans le but d'obtenir l'amélioration de la prestation des services. Les activités entreprises vont tendre vers :

- La promotion d'un changement d'attitude des organisations de la société civile pour une meilleure prise de responsabilité de leur propre développement ;
- Le renforcement de leurs capacités de relation et de mise en réseau autour de priorités et de programmes identifiés conjointement ;
- Le renforcement de leurs capacités fonctionnelles à développer et à gérer des projets/programmes et leurs capacités d'organisation et de responsabilisation face aux différentes parties prenantes;

Le développement des capacités sera fondé sur une approche contextuelle et participative allant du niveau local aux niveaux régional, national et international. Les expériences dans la région de l'Océan Indien et celle de l'Afrique australe seront partagées. Mais les cultures, valeurs et connaissances locales seront également parties intégrantes des stratégies de renforcement des capacités. Tout le processus de développement des capacités (élaboration, exécution, suivi et évaluation) verra la participation de toutes les parties prenantes suivant une approche « bottom up ».

Cette stratégie définit une approche en trois volets de l'engagement du PNUD avec la société civile:

- L'intégration de la recherche de l'autonomisation de la société civile dans les projets/programmes du PNUD
- La mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités des OSC afin d'améliorer la participation des citoyens à la planification du développement ,à l'amélioration des prestations de services et en matière de suivi de la politique publique,
- Les activités de plaidoyer et de coordination du partenariat : Création d'un Comité consultatif OSC/Système des Nations Unies et d'un Groupe thématique des donateurs et partenaires techniques et financiers de la société civile.

La stratégie a trois composantes :

1. Amélioration de l'environnement pour favoriser l'engagement et le développement de la société civile
2. Renforcement de la participation citoyenne dans la planification du développement, la prestation de services et le suivi de la politique

### 3. Coordination du partenariat SNU/PNUD/PTF et du dialogue avec la société civile

Un élément transversal de cette stratégie est la promotion d'une perspective régionale sur le renforcement de la société civile vers plus d'intégration et de coopération entre les organisations de la société civile. Les pays insulaires de la région sont liés à des défis communs tels que l'isolement, de petits marchés intérieurs, la fragilité de l'environnement et l'exposition aux catastrophes naturelles, mais ils partagent aussi des valeurs communes, d'identités et d'une forte tradition de solidarité.

Le PNUD est dans une position idéale pour promouvoir ce processus en s'inspirant de sa connaissance des défis de la société civile dans la région, de sa forte expérience dans le support aux organisations de la société civile et son rôle de facilitateur et de processus de plaidoyer au niveau mondial joueur.

La stratégie régionale sera fondée sur trois piliers :

- La mise en réseau, en facilitant l'interaction et la création de coalitions autour d'un programme commun des priorités et des stratégies, afin d'influencer l'élaboration des politiques au niveau national et régional et dans le but de défendre les intérêts régionaux dans les forums internationaux ;
- L'échange d'expériences, de partage d'expertise et de développement des capacités des organisations de la société civile, en créant des liens, des synergies et des actions conjointes avec les programmes existants dans la région sur la base des spécificités nationales, régionales et des capacités existantes ;
- Construction d'un environnement régional commun qui favorise les initiatives des OSC, à travers le partage d'expériences dans l'examen et la mise en œuvre des réformes juridiques et politiques, et l'amélioration de la coordination des donateurs et l'appui aux organisations de la société civile.

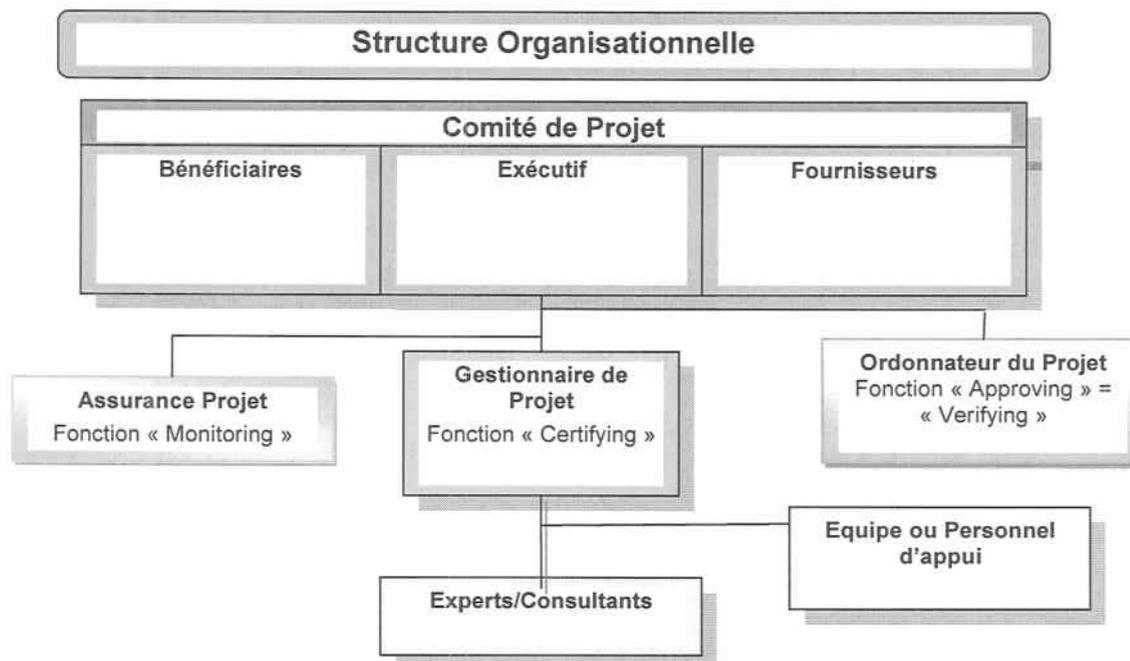
Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec des organisations comme la Banque mondiale, le PACT, l'Union européenne, le FNUAP, la Friedrich Ebert Stiftung... qui sont déjà en faveur des activités connexes. Outre les activités à mener sur le plan national et régional, les activités seront mises en œuvre dans les deux régions de concentration du PNUD Atsimo Andrefana (Toliara) et de Vatovavy Fitovinany (Manakara).

Le PNUD et les autres agences du Système des Nations Unies travailleront en étroite collaboration avec un comité consultatif des OSC pour déterminer une compréhension commune du concept et du statut de la société civile à Madagascar. Tous les partenaires techniques et financiers seront rassemblés dans un groupe thématique pour optimiser la performance des différentes interventions.

Une équipe composée d'un gestionnaire de projet, d'un VNU national, d'un VNU international, d'un expert national et d'un assistant administratif et financier sera basée au PNUD pour l'accomplissement des travaux avec le chargé de programme.



### III. ARRANGEMENTS DE GESTION



- 1- Compte tenu du contexte socio-politique actuel, qui a conduit l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies à une adoption de « situation spéciale de développement »,<sup>1</sup> le projet sera mis en œuvre directement par le PNUD (DIM).

La réalisation des activités sera confiée à des structures de réalisation (ONG, Associations, Prestataires, etc.), dites parties responsables, qui rendront compte directement au PNUD, partenaire de mise en œuvre.

La planification, la coordination et le suivi sont assurés par une unité de coordination du projet, dirigée par un Gestionnaire de Projet, sous la supervision directe du PNUD.

- 2- Le Comité de Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats.

Y sont représentés :

- Un représentant de l'Agence gouvernementale de Coordination, en l'occurrence le ministère ou département en charge du Plan.
- Des représentants des principales organisations faitières d'ONG
- Le PNUD, dont le Représentant résident adjoint chargé du Programme (DRR/P) en assure la coprésidence avec le représentant de l'Agence gouvernementale de coordination.

Le Comité de projet :

- Définit les grandes orientations du projet
- Valide les plans de travail annuels et trimestriels du projet
- Valide les rapports trimestriels et annuels du projet
- Autorise les tolérances.

Pour plus de détails, consulter les termes de référence du Comité de Projet joints en annexe.

<sup>1</sup> La note verbale concernant la SSD est en annexe.

- 3- L'Assistant au Représentant résident chargé du volet Gouvernance (ARR/G) est le Directeur du Projet. En tant que tel, il est l'*Ordonnateur de projet*. Il autorise les dépenses sur le budget du projet, dans les limites autorisées par l'ICF (Internal Control Framework) du PNUD, soit jusqu'à 30.000 US\$. Les dépenses supérieures à 30.000 US\$ sont autorisées par le Représentant résident adjoint du PNUD.

Le Directeur du Projet assure la mise en œuvre globale des activités et veille à la cohérence des actions du projet avec le descriptif du projet, et avec les politiques et orientations stratégiques du PNUD.

- 4- Le projet est géré dans un pool comprenant les projets « appui à la société civile », « appui à la promotion et protection des droits humains », « appui à la promotion du genre », et « appui à la lutte contre le VIH/SIDA ».  
Le Coordonnateur de pool est le gestionnaire de projet.

Le Coordonnateur de pool est chargé de la gestion quotidienne du projet. Appuyé par ses collaborateurs, il assure la réalisation effective et la coordination des activités, suivant la norme de qualité requise.

Le Coordonnateur de pool est également responsable de la production à temps et suivant les normes de qualité requise des divers rapports (trimestriels, annuels, rapports de revue), ainsi que de l'organisation et de la réalisation des missions de suivi et de la production des rapports y afférents

Par délégation du Représentant résident du PNUD, le Coordonnateur de pool supervise les activités des opérations (administration et finances) relatives au projet.

- 5- Le Directeur et le Coordonnateur de pool assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé, et sont coresponsables de la qualité des résultats et impacts concrets du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures du PNUD.

- 6- Pour le compte du Comité de projet, le Volontaire des Nations Unies International assure le rôle d'« **Assurance du projet** ».

A ce titre, il assure le suivi (follow up) des résultats, enregistre régulièrement les progrès et l'évolution des performances du projet, effectue des visites de suivi, établit des contacts avec les bénéficiaires, suit les avancements et les productions/contenus des rapports en s'assurant du respect des délais, apprécie la pertinence des révisions budgétaires, et procède aux arrangements relatifs à l'organisation des audits et des évaluations. Par ailleurs, il s'assure que le projet est géré conformément aux dispositions du « POPP- Programme and Operations Policies and Procedures » du PNUD.

Le Chargé de Programme veille à ce que les différents journaux soient entrés et mis à jour dans ATLAS et que les informations relatives au projet soient produites et distribuées aux parties prenantes dans les délais. Il s'assurera également de la tenue des réunions statutaires et veille à ce que les rapports y afférents parviennent aux parties prenantes.

- 7- Le Représentant résident adjoint du PNUD en charge des Opérations, (DRR/O) veille à la stricte observance de toutes les procédures administratives et financières applicables du PNUD.

- 8- Les présents arrangements de gestion sont transitoires et sont liés au contexte sociopolitique actuel à Madagascar, ayant conduit à la déclaration de « situation spéciale de développement (SSD) ». Aussi, en cas de blocage des activités dus à des dysfonctionnements au niveau de l'administration publique (changement du directeur national ou son indisponibilité pour autoriser les paiements etc) le PNUD pourra, sur la seule signature du Représentant résident, autoriser les dépenses sur le projet après en avoir informé le Pratenaire de mise en œuvre par écrit.

Ces arrangements de gestion seront revus ou confirmés à l'issue des trois premiers mois de la mise en œuvre des projets dans ce contexte de SSD. Des dispositions seront prises immédiatement pour la poursuite de la conduite des activités du projet, suivant la modalité de gestion qui sera adoptée (DIM ou NIM).

R

D

---

## IV. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- 1- Au titre de contribution à l'évaluation d'un ou de plusieurs effets du Programme-Pays, une évaluation du projet peut être conduite, suivant la disponibilité des ressources durant le cycle de programmation.
- 2- L'audit du projet peut être externe (par le « UN Board of Auditors ») ou interne, organisé par le Bureau d'Audit et d'Investigation (Office of Audit and Investigation) du PNUD.
- 3- Conformément aux politiques de programmation et aux procédures mentionnées dans le « Programme and Operations Policies and Procedures », le suivi du projet sera effectué comme suit :

### Dans le cadre du cycle annuel :

- Sur une base trimestrielle, une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats-clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de la gestion de la qualité.
- Un journal des problèmes sera généré et mis à jour régulièrement par l'assistant de programme et activé dans ATLAS par le Chargé de programme, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changement.
- Sur la base d'une analyse initiale des risques, un journal des risques sera également généré et activé dans Atlas et sera régulièrement mis à jour, en passant en revue les facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter le projet.
- Il en est de même pour la génération, la mise à jour et l'activation d'un plan de suivi dans Atlas, afin de suivre les actions et les événements liés à la gestion du projet, et pour le journal des leçons, afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation, qui facilitera la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Sur la base des informations ci-dessus et enregistrées dans Atlas, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sera soumis.

### Annuellement:

- **Rapport annuel de revue.** Un rapport annuel de revue doit être préparé par le Coordonnateur de pool. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur chacun des éléments mentionnés ci-dessus.
- **La revue annuelle du projet.** Sur la base du rapport annuel, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera la revue finale. Cette revue est conduite par le Comité de projet et doit impliquer d'autres parties prenantes, le cas échéant. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

## V- CADRE LEGAL

Ce Plan de travail annuel, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, qui est incorporé par référence, constituent ensemble un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA) et toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD, placés sous la garde du partenaire de mise en œuvre, incombe au partenaire de mise en œuvre.

Le partenaire de mise en œuvre devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire de mise en œuvre, et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le partenaire de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

## ANNEXES

Termes de référence du Comité de Projet

Note verbale du SNU sur les modalités de gestion des opérations et des programmes en situation de développement spécial

Journal des risques

Journal des qualités

Plan de communication et de suivi

Plan de passation des marchés

PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU PROJET APPUI A LA SOCIETE CIVILE

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	RESP	REALISATIONS			BAILLEURS
			2009	2010	2011	
<b>COMPOSANTE 1- AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE CIVILE</b>						
<p>1. La compréhension commune du concept et du statut de la société civile est améliorée parmi les acteurs clés du développement de Madagascar</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tenue de différents ateliers sur les thèmes retenus</li> </ul> <p><b>Baseline 2007 :</b> 2 ateliers CNPC</p> <p><b>Target :</b> 4 ateliers par an</p>	<p>1.1. Initier des ateliers pour le dialogue sur les principaux thèmes concernant la société civile et la participation citoyenne à Madagascar</p>	<p>Prestataire</p>	X	X	X	<p>PNUD</p>
<p>2. Un plan d'action national de la société civile issu de l'Indice de la Société Civile de Madagascar est développé</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité du document sur l'ISC ou diamant de la société civile</li> <li>- disponibilité du plan d'action</li> <li>- disponibilité du programme de développement des capacités des OSC</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0 Cible 2009 : Phase 1 de l'ISC</p> <p><b>Cibles 2010 :</b> disponibilité ISC entier ; plan d'action national développé, programme de renforcement des capacités des OSC mis en place</p> <p><b>Cible 2011 :</b> ISC remis à jour</p>	<p>2.1. Evaluer la participation de la société civile correspondant à l'IDS de CIVICUS</p>	<p>Prestataire autorisé par CIVICUS</p>	X	X		<p>PNUD</p>
	<p>2.2. Elaborer un plan d'action de la société civile de Madagascar sur la base des données contenues dans IDS</p>	<p>prestataire</p>		X		<p>PNUD</p>
	<p>2.3. Mettre en place un programme de développement des capacités des OSC en fonction de l'ISC et du plan d'action</p>	<p>prestataire</p>		X		<p>PNUD</p>

6

7

<p>3. Le cadre juridique et réglementaire concernant la société civile est remis à jour</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité du document contenant l'état des lieux des cadres politique, légal et réglementaires</li> <li>- disponibilité du projet de loi portant attribution, statut et réorganisation des OSC, -promulgation de la loi et des textes subséquents – édition et diffusion du guide des OSC</li> </ul> <p><b>Base line :</b> 0 <b>Cible 2009 :</b> état des lieux</p> <p><b>Cible 2010 :</b> mise à jour des cadres et disponibilité des manuels</p> <p><b>cible 2011 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une loi portant attribution, statut et réorganisation des OSC ; un décret d'application de la loi sur les OSC</li> <li>- disponibilité des manuels révisés sur les OSC et tenue des ateliers</li> </ul>	<p>3.1. Evaluer les cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile</p> <p>3.2. Concevoir et faire adopter les nouveaux textes portant attributions, statut et réorganisation des OSC</p> <p>3.3. Editer et diffuser un guide des OSC</p> <p>3.4. Faire le suivi de l'efficacité du nouveau cadre juridique</p>	<p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p>	<p>X</p>			<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>
<p>4. Un cadre clair de partenariat entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement ainsi qu'un mécanisme de fourniture sont mis en place et opérationnel</p> <p><b>Indicateurs :</b> Disponibilité d'un document cadre de partenariat entre les OSC et le gouvernement ; Disponibilité d'un mécanisme de contrat de services OSC / gouvernement ; Taux d'accroissement des contrats de fourniture de services établis entre OSC et gouvernement</p> <p><b>base line :</b> 0</p> <p><b>Target 201:</b> un mécanisme par niveau d'administration (Central régional, communal)</p> <p><b>Target 2011:</b> 1 au moins 1 contrat par niveau d'administration par an</p>	<p>4.1. Faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC :</p> <p>4.2. Concevoir le document cadre de partenariat gouvernement/OSC conforme aux dispositions légales et réglementaires</p> <p>4.3. Concevoir le mécanisme pour la fourniture des services sociaux</p> <p>4.4. Renforcer les compétences des OSC en matière de suivi et mise en œuvre des politiques (outils : Community Report Card, Public Expenditure Tracking Surveys, etc.)</p>	<p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p> <p>prestataire</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>			<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>

	4.5. Promouvoir et faire le suivi de l'application des dispositions du document cadre de partenariat et du mécanisme	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD
	4.6. étendre les cibles et concevoir un moyen de pérennisation du mécanisme de contrat de services OSC/gouvernement	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD
	4.7. Evaluer le mécanisme	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD
COMPOSANTE 2 : ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ; LA PRESTATION DES SERVICES ET LE SUIVI DE LA POLITIQUE PUBLIQUE									
5. Les capacités organisationnelles et de gestion de la PFNOSCM et du CNPC sont améliorées  <b>Indicateurs :</b>  <i>-disponibilité du rapport d'évaluation de la PFNOSCM et du CNPC ; -disponibilité de la stratégie de renforcement de capacités de la PFNOSCM et du CNPC ; -rapports d'activités de la PFNOSCM et du CNPC</i>  <b>Baseline :</b> 0  <b>Cible 2009 :</b> évaluation PFNOSCM et CNPC et disponibilité de la stratégie de RDC de la PFNOSCM et du CNPC	5.1. Entreprendre une évaluation de l'organisation et des capacités de la PFNOSCM et du CNPC	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD
	5.2. Développer une stratégie efficace de renforcement de capacités, de communication, de réseautage et de plaidoyer de la PFNOSCM et du CNPC	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD
	5.3. Mettre en œuvre la stratégie de renforcement des capacités, de communication, de réseautage et de plaidoyer de la PFNOSCM et du CNPC	prestataire	X	X	X	X	X	X	PNUD

<p><b>Cible de 2010-2011</b> : développement et mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités de la PFNOSCM et du CNPC</p> <p><b>Indicateurs</b> :-disponibilité des documents sur l'état des lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-disponibilité de la stratégie de renforcement des capacités de réseautage, de plaidoyer et de réponse aux attentes des parties prenantes</li> <li>-disponibilité des documents contenant les types d'appui à apporter dans les sites déterminés</li> <li>-tenue des ateliers régionaux de validation de la stratégie de coopération</li> <li>-signature des accords de coopération avec les OSC de Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et La Réunion</li> </ul> <p><b>Baseline</b> : 0</p> <p><b>Cible 2009</b> :-résultats évaluation OSC identifiées et renforcement des capacités de réseautage, de plaidoyer et de réponses des OSC évaluées</p> <p><b>Cible 2010</b> :-document portant stratégie d'appui aux initiatives locales et régionales en accord avec la stratégie nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en œuvre du projet d'appui aux initiatives ci-dessus</li> <li>- identification des points focaux et activités clés pour la coopération régionale</li> <li>- tenue atelier région Océan Indien et disponibilité de l'accord de coopération OSC Océan Indien <b>Cible 2011</b> : poursuite des activités</li> </ul>	<p>5.4. Faire le suivi de la mise en œuvre de la stratégie</p>	<p>PNUD</p>		<p>X</p>	<p>PNUD</p>
---	--	-------------	--	----------	-------------

<p>6- Un centre de ressources pour les OSC est mis en place dans les régions d'intervention du PNUD</p> <p><b>Indicators :</b></p> <p>-Ouverture d'un centre de ressources pour les OSC dans les chefs lieux de districts des régions de Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana</p> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b></p> <p>-étude de la faisabilité de la mise en place des centres de ressources OSC</p> <p>-étude des coûts et mécanisme de pérennisation des centres</p> <p><b>Targets 2010 :</b></p> <p>-ouverture de 8 centres de ressources</p> <p><b>Targets 2011 :</b></p> <p>Ouverture des 7 centres restant</p>	<p>6. 1. Identifier les critères d'implantation des centres de ressources des OSC</p> <p>6.2. Etudier les coûts et les mécanismes de pérennisation des centres</p> <p>6.3. Adopter et mettre en œuvre la stratégie de pérennisation</p> <p>6.4. Faire fonctionner les centres dans les localités identifiées</p> <p>7.1. Faire l'état des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale et identifier les points focaux et les activités clés de la coopération régionale et internationale</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>Prestataire</p> <p>Prestataire</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>
<p>7. Une communauté de pratique et un benchmarking pour développer la coopération régionale et internationale des OSC sont adoptés</p>		<p>Prestataire</p>	<p>X</p>		<p>PNUD</p>

<p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-tenue des ateliers régionaux de validation de la stratégie de coopération</li> <li>-signature des accords de coopération avec les OSC de Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et La Réunion</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etat des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale</li> <li>-Identification des points focaux et des activités clés pour la coopération régionale Océan Indien et la coopération internationale</li> </ul> <p><b>Targets 2010 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaboration de la stratégie de coopération région Océan Indien et de la stratégie internationale</li> <li>-Signature des accords de coopération avec les OSC de Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, La Réunion</li> </ul> <p><b>Targets 2011 :</b></p> <p>Poursuite des activités et suivi</p>	<p>7.2. Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de coopération</p>	<p>Prestataire</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>
<p><b>COMPOSANTE 3 – COORDINATION DU PARTENARIAT ET DU DIALOGUE ENTRE LES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES, LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LA SOCIETE CIVILE</b></p>	<p>7.3. Faire le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de coopération</p>		<p>X</p>	<p>PNUD</p>	
<p>8. Le partenariat et le dialogue avec les agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers sont</p>	<p>8.1. Le Comité Consultatif OSC/SNU est mis en place et opérationnel</p>	<p>PNUD</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>PNUD</p>

<p>soutenus</p> <p><b>Indicators :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-disponibilité des termes de référence du comité consultatif</li> <li>-disponibilité des termes de référence du groupe thématique OSC</li> <li>-disponibilité de la nouvelle stratégie d'appui du PNUD</li> <li>-PV des réunions du comité consultatif et du groupe thématique</li> </ul> <p><b>Baseline 2008 :</b> 0</p> <p><b>Targets 2009 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-termes de référence du comité consultatif et du groupe thématique des PTF</li> <li>- mise en place et opérationnalisation</li> </ul> <p><b>Targets 2010 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- continuation des activités du comité et du groupe thématique</li> <li>- conception nouvelle stratégie du PNUD</li> </ul> <p>9. Le projet est planifié, géré et suivi selon les règles de procédure adéquates</p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Disponibilité des PTP, PTA, PTT, PTO et des différents documents de projet <b>Base : 0 cible :</b> un jeu complet de documents <b>Indicateurs :</b></li> <li>-taux de présence effective aux réunions et sur terrain</li> </ul>	<p>8.2. Le groupe thématique des partenaires techniques et financiers des OSC est mis en place et opérationnel</p> <p>8.3. Concevoir une nouvelle stratégie d'appui du PNUD pour la mise en œuvre du plan d'action et du programme de renforcement des capacités des OSC en tenant compte des aspects relevant des avantages comparatifs du PNUD</p> <p>9.1. Recruter et opérationnaliser l'équipe de gestion du projet (dont un VNU international)</p> <p>9.2. Planifier, organiser et coordonner le projet suivant la procédure adéquate</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p>
--	--	-------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

-taux de présence lors des séances de validation de travaux de consultation  
**Base : 0 cible : 100% Indicateurs :**  
 -Tenue correcte des données de la plateforme  
 -Mise à jour correct des données dans ATLAS  
**Base : 0**  
**cible : 100%**

9.3. Mobiliser des ressources pour la pérennisation du projet	PNUD	X	X	X	X	PNUD
9.4. Faire le suivi de la mise en œuvre du projet	PNUD	X	X	X	X	PNUD

  
**Corneille Agossou**  
 Représentant Résident Adjoint ( P )

1 1 JUIN 2009

  
**Xavier Leus**  
 Représentant Résident

## JOURNAL DE QUALITE

**PROJET APPUI A LA SOCIETE CIVILE      AWARD ID : 00050441**

**COMPOSANTE 1- AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE CIVILE**

**PRODUIT 1- LA COMPREHENSION COMMUNE DU CONCEPT ET DU STATUT DE LA SOCIETE CIVILE EST AMELIOREE PARMIS LES ACTEURS CLES DU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR**

<b>ACTIVITE 1 - INITIER DES ATELIERS POUR LE DIALOGUE SUR LES PRINCIPAUX THEMES CONCERNANT LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE A MADAGASCAR</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b>  Le rôle de la société civile dans la vie de la nation est appréhendé d'une façon participative		<b>Date de début :</b> fin juillet 2009  <b>Date de fin :</b> début novembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b>  Organisation de 2 réunions des organisations citoyennes pour partager les mêmes niveaux de connaissance, recueillir les avis et prendre des décisions sur des thèmes définis d'avance concernant les rôles de la société civile dans la vie de la nation.		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
Thème de l'atelier et objectifs bien ciblés	Agrément et adhésion de tous les participants	Pendant les préparatifs de l'atelier
Organisation et déroulement de l'atelier harmonieux	- temps non gaspillé - informations comprises par tous les participants - tous les points de vue sont considérés - bonne ambiance de travail	Pendant l'atelier
La réunion sera suivie d'effet	- prise de résolutions pendant l'atelier - finalisation du rapport d'atelier - instauration d'une commission de suivi des recommandations prises	- à la clôture de l'atelier - après l'atelier

**PRODUIT 2- UN PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE ISSU DE L'INDICE DE LA SOCIETE CIVILE DE MADAGASCAR EST DEVELOPPE**

<b>ACTIVITE 1 – EVALUER LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE A MADAGASCAR</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b> Finalisation de la phase 1 de l'Indice de la société Civile (ISC)		<b>Date de début :</b> début juillet 2009 <b>Date de fin :</b> mi décembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b>		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
L'évaluation répond aux normes d'utilité et de faisabilité <i>(l'évaluation répond aux besoins d'information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie d'évaluation et des termes de référence	Avant le lancement des travaux d'évaluation
L'évaluation répond aux normes de rectitude <i>(l'évaluation est exécutée dans le respect de la loi et de l'éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l'évaluation
L'évaluation répond aux normes d'exactitude <i>(l'évaluation met à jour et communique des renseignements techniquement fiables)</i>	Validation du rapport d'évaluation par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final

**PRODUIT 3- LE CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE CONCERNANT LA SOCIETE CIVILE EST MIS A JOUR**

<b>ACTIVITE – EVALUER LES CADRES POLITIQUE, LEGAL ET REGLEMENTAIRE CONCERNANT LA SOCIETE CIVILE ET LES METTRE A JOUR</b>	
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE POUR 2009 :</b> Finalisation de l'état des lieux	<b>Date de début :</b> mi juillet 2009 <b>Date de fin :</b> fin septembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b> - Faire l'inventaire puis l'exégèse des textes légaux et réglementaires concernant la société	

civile : ordonnances, lois, décrets, arrêtés, décisions... et de la jurisprudence ...		
Critères de qualité	Méthode de mesure de la qualité	Date de l'évaluation
L'inventaire et l'exégèse répondent aux normes d'utilité et de faisabilité <i>(l'inventaire et l'exégèse répondent aux besoins d'information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie et des termes de référence	Avant le lancement des travaux d'inventaire et d'exégèse
L'exégèse répond aux normes de rectitude <i>(l'exégèse est exécutée dans le respect de la loi et de l'éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l'étude
L'exégèse répond aux normes d'exactitude <i>(l'exégèse met à jour et communique des recommandations techniquement fiables)</i>	Validation du rapport par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final

**PRODUIT 4 : UN CADRE CLAIR DE PARTENARIAT ENTRE LA SOCIETE CIVILE, LE SECTEUR PRIVE ET LE GOUVERNEMENT AINSI QU'UN MECANISME DE FORUNITURES DE SERVICES SOCIAUX SONT MIS EN PLACE ET OPERATIONNELS**

<b>ACTIVITE 1 – FAIRE L'ETAT DES LIEUX DU PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b>		<b>Date de début :</b> mi juillet 2009
Etat des lieux		<b>Date de fin :</b> fin septembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b>		
Inventorier les domaines, les aspects, les bienfaits et inconvénients ainsi que les leçons à tirer dans les cas où les OSC et le secteur privé et/ou les OSC et le gouvernement ont mis en communs leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun		
Critères de qualité	Méthode de mesure de la qualité	Date de l'évaluation
L'inventaire répond aux normes d'utilité et de faisabilité <i>(l'évaluation répond aux besoins d'information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie d'inventaire et des termes de référence	Avant le lancement des travaux d'évaluation

et tact)		
L'inventaire répond aux normes de rectitude  <i>(l'évaluation est exécutée dans le respect de la loi et de l'éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l'étude
L'inventaire répond aux normes d'exactitude  <i>(l'inventaire met à jour et communique des renseignements techniquement fiables)</i>	Validation du rapport par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final
<b>ACTIVITE 2 – COMMENCER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LE PARTENARIAT GOUVERNEMENT / OSC ET POUR LE MECANISME DE CONTRATS DE SERVICES SOCIAUX</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b>  Le premier responsable du partenariat OSC/gouvernement et le premier responsable du projet au PNUD acquièrent les notions fondamentales nécessaires pour mener à bien le processus	<b>Date de début :</b> début novembre 2009  <b>Date de fin :</b> fin novembre 2009	
<b>DESCRIPTION :</b>  Participer à des cours sur le thème de la participation de la société civile dans l'administration publique		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
La désignation des personnes qui vont assister aux cours est faite à l'unanimité des parties prenantes	Mandat	Avant la participation aux cours
La pertinence du contenu et des objectifs du cours	Analyse des termes de référence du cours	Avant la participation aux cours
La possibilité de partage des connaissances acquises	Termes de référence de la mission pour la participation aux cours	Avant et après la participation aux cours

**COMPOSANTE 2- RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION CIPTYENNE DANS LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT, LA PRESTATION DES SERVICES ET LE SUIVI DE LA POLITIQUE PUBLIQUE**

**PRODUIT 5- LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET DE GESTION DE LA PFNOSCM ET DU CNPC SONT AMELIOREES**

<b>ACTIVITE 1 – EVALUER LES CAPACITES D’ORGANISATION, DE GESTION, DE COMMUNICATION, DE PLAIDOYER ET DE RESEAUTAGE DE LA PFNOSCM ET DU CNPC</b>		
<b>RESULTAT DE L’ACTIVITE :</b>  Rapport permettant d’être fixé sur les capacités d’organisation, de gestion, de communication, de plaidoyer et de réseautage de la PFNOSCM et du CNPC par rapport à leurs missions et statut		<b>Date de début :</b> mi juillet 2009  <b>Date de fin :</b> fin septembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b>  Mener des études afin que l’on puisse s’assurer que la PFNOSCM et le CNPC soient ou non en mesure d’aborder les défis, les risques et les préoccupations des OSC malagasy pendant les années à venir		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l’évaluation</b>
L’évaluation répond aux normes d’utilité et de faisabilité  <i>(l’évaluation répond aux besoins d’information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie d’évaluation et des termes de référence	Avant le lancement des travaux d’évaluation
L’évaluation répond aux normes de rectitude  <i>(l’évaluation est exécutée dans le respect de la loi et de l’éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l’évaluation
L’évaluation répond aux normes d’exactitude  <i>(l’évaluation met à jour et communique des renseignements techniquement fiables)</i>	Validation du rapport d’évaluation par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final
<b>ACTIVITE 2 – ELABORER UNE STRATEGIE EFFICACE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA PFNOSCM ET DU CNPC</b>		
<b>RESULTAT DE L’ACTIVITE :</b>  Proposition de stratégie de renforcement de capacités issue de l’évaluation ci-dessus		<b>Date de début :</b> mi octobre 2009  <b>Date de fin :</b> mi décembre 2009

mentionnée		
<b>DESCRIPTION :</b> Elaborer un document contenant les types d'activités de renforcement de capacités requises (capacités humaines, matérielles, financières etc) avec les méthodologies, curricula, calendrier d'exécution,...et les modalités de mise en œuvre		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
Les activités proposées répondent aux besoins effectifs de la PFNOSCM et du CNPC	Comparaison/alignement des listings des besoins et des activités proposées	A la remise du rapport intermédiaire
Les modalités de mise en œuvre sont conformes aux différentes procédures des parties prenantes	Comparaison/alignement des composantes de la stratégie avec les manuels de procédures	
Le calendrier d'exécution des activités de Renforcement des capacités est agréé par les parties prenantes	Discussions avec la PFNOSCM, le CNPC, le PNUD	A la remise du rapport intermédiaire

**PRODUIT 6 - UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES OSC EST MIS EN PLACE DANS LES REGIONS D'INTERVENTION DU PNUD**

<b>ACTIVITE 1 – IDENTIFIER LES CRITERES D'IMPLANTATION DES CENTRES DE RESSOURCES DES OSC</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b> Listing des informations motivant l'ouverture d'un centre de ressources des OSC dans la localité déterminée	<b>Date de début :</b> fin juillet 2009 <b>Date de fin :</b> fin juillet 2009	
<b>DESCRIPTION :</b> Réunir pour une demi-journée les parties prenantes et les autorités locales pour déterminer ensemble les facteurs qui militent pour l'ouverture d'un centre de ressources des OSC		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
Thème de l'atelier et objectifs bien clairs	Agrément et adhésion de tous les participants	Pendant les préparatifs de l'atelier
Organisation et déroulement de l'atelier harmonieux	- temps non gaspillé - informations comprises par tous les participants - tous les points de vue sont considérés - bonne ambiance de travail	Pendant l'atelier

La réunion sera suivie d'effet	-prise de résolutions pendant l'atelier  - finalisation du rapport d'atelier  - instauration d'une commission de suivi des recommandations prises	- à la clôture de l'atelier  - après l'atelier
--------------------------------	---	--

**ACTIVITE 2 – ETUDIER LES COUTS ET LES MECANISMES DE PERENNISATION DES CENTRES**

<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b>  Rapport permettant d'être fixé sur les coûts engendrés par l'ouverture et l'opérationnalisation des centres de ressources ainsi que sur les moyens de pérennisation après le retrait du projet	<b>Date de début :</b> début août 2009  <b>Date de fin :</b> mi septembre 2009
---	--

**DESCRIPTION :**  
  
Mener des études afin que l'on puisse s'assurer que les coûts afférant à l'ouverture et à l'opérationnalisation des centres de ressources des OSC soient fixés et qu'une stratégie pour le partage des coûts et la pérennisation des centres soient déterminée.

<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
L'étude répond aux normes d'utilité et de faisabilité  <i>(l'étude répond aux besoins d'information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie et des termes de référence	Avant le lancement des études
L'étude répond aux normes de rectitude  <i>(l'étude est exécutée dans le respect de la loi et de l'éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l'étude
L'étude répond aux normes d'exactitude  <i>(l'étude met à jour et communique des renseignements techniquement fiables)</i>	Validation du rapport par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final

**PRODUIT 7 – UNE COMMUNAUTE DE PRATIQUE ET UN BENCHMARKING POUR DEVELOPPER LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE DES OSC SONT ADOPTES**

<b>ACTIVITE 1 – FAIRE L'ETAT DES LIEUX DE LA COOPERATION REGIONALE OCEAN INDIEN ET DE COOPERATION INTERNATIONALE ET IDENTIFIER LES POINTS FOCaux ET LES ACTIVITES CLES DE LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b>		
Rapport permettant d'être fixé sur les types de coopération entre les OSC de la région de l'Océan Indien et des autres pays du globe et les OSC de Madagascar ainsi qu'un fichier des points focaux	<u>Date de début</u> : début septembre 2009	<u>Date de fin</u> : fin novembre 2009
<b>DESCRIPTION :</b>		
Mener des études et prendre des contacts avec les points focaux des OSC de la région de l'Océan Indien afin que l'on puisse s'assurer que la coopération régionale puisse s'établir sur de bonnes bases		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
L'étude répond aux normes d'utilité et de faisabilité <i>(l'évaluation répond aux besoins d'information des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement de la méthodologie et des termes de référence	Avant le lancement des études
L'étude répond aux normes de rectitude <i>(l'évaluation est exécutée dans le respect de la loi et de l'éthique avec le souci de bien-être des parties prenantes...)</i>	Suivi du bon déroulement des enquêtes	Pendant l'étude
L'étude répond aux normes d'exactitude <i>(l'étude met à jour et communique des renseignements techniquement fiables)</i>	Validation du rapport d'évaluation par toutes les parties prenantes	A la remise du rapport intermédiaire et du rapport final

D

**COMPOSANTE 3- COORDINATION DU PARTENARIAT ET DU DIALOGUE ENTRE LES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES, LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LA SOCIETE CIVILE**

**PRODUIT 8 - LE PARTENARIAT ET LE DIALOGUE AVEC LES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES ET LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SONT SOUTENUS**

<b>ACTIVITE 1 – METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LE COMITE CONSULTATIF OSC / SNU</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b> Tenue de réunions du comité consultatif suivant les termes de référence dudit comité		<b>Date de début :</b> mi août 2009  <b>Date de fin :</b>
<b>DESCRIPTION :</b> Formuler les termes de références du comité et opérationnaliser le comité suivant le plan de travail déterminé		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
La mise en place du comité répond aux normes d'utilité et de faisabilité <i>(c'est-à-dire aux besoins d'information et de collaboration des utilisateurs projetés et est menée avec réalisme, prudence et tact)</i>	Comparaison/alignement des termes de référence avec les besoins de chaque partie prenante	Pendant la rédaction des termes de référence
La mise en place et le fonctionnement du comité répondent aux normes de rectitude <i>(c'est-à-dire dans le respect de la loi et de l'éthique et des procédures en vigueur pour chaque partie prenante)</i>	Comparaison/alignement des termes de références avec les différents manuels de procédure	Pendant la rédaction des termes de référence
Les réunions du comité seront suivies d'effet	-prise de résolutions pendant les réunions  - finalisation du procès-verbal  - instauration d'une commission de suivi des recommandations prises	Après les réunions du comité
<b>ACTIVITE 2 – METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LE GROUPE THEMATIQUE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DES OSC</b>		
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE :</b> Coordination et synergie des activités d'appui des PTF aux OSC		<b>Date de début :</b> début août 2009  <b>Date de fin :</b>

<b>DESCRIPTION :</b>		
Inventorier les partenaires techniques et financiers venus en appui aux OSC et organiser des réunions et des échanges afin que les activités soient coordonnées et produisent une synergie		
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode de mesure de la qualité</b>	<b>Date de l'évaluation</b>
<p>Le groupe thématique des PTF répond aux normes d'utilité et de faisabilité</p> <p><i>(la mise en place et l'opérationnalisation du groupe thématique répondent aux besoins d'information des utilisateurs projetés et sont menées avec réalisme, prudence et tact)</i></p>	Comparaison/alignement de des termes de référence avec les besoins des PTF et des OSC	Pendant la rédaction des termes de référence
<p>La mise en place et le fonctionnement du groupe thématique répondent aux normes de rectitude</p> <p><i>(c'est-à-dire dans le respect de la loi et de l'éthique et de procédure des parties prenantes)</i></p>	Comparaison/alignement des termes de référence avec les manuels de procédure de chaque partie prenante	Pendant la rédaction des termes de référence
<p>Les réunions du groupe thématique seront suivies d'effet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-prise de résolutions pendant les réunions</li> <li>- finalisation du procès-verbal</li> <li>- instauration d'une commission de suivi des recommandations prises</li> </ul>	Après les réunions du groupe thématique

D

**PLAN DE COMMUNICATION 2009 PROJET APPUI A LA SOCIETE CIVILE**

<b>ACTIVITE 1.1. Initier des ateliers pour le dialogue sur les principaux thèmes concernant la société civile et la participation citoyenne à Madagascar</b>					
OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Informier, sensibiliser, obtenir un taux de participation maximal	-Organisations faitières des OSC -Partenaires techniques et financiers des OSC (groupe thématique)	Information et sensibilisation sur l'importance d'une vision commune sur le rôle de la société civile dans la vie de la nation	-Lettres aux dirigeants des OSC faitières -Echanges téléphoniques -Courrier électronique -Rencontres -Spots télévisés -Encarts journaux	Avant la tenue de l'atelier	Directeur national du projet Chargé de programme
S'assurer que les recommandations de l'atelier sont prises en compte et suivies d'effet	-Organisations faitières des OSC -Partenaires techniques et financiers des OSC (groupe thématique) - Gouvernement	Information et sensibilisation sur les recommandations issues de l'atelier	-Communiqués dans les journaux, -spots télévisés -rencontres pour plaidoyers	Après la tenue de l'atelier	Directeur national du projet Chargé de programme Responsables auprès des OSC
<b>ACTIVITE 2.1. Evaluer la participation de la société civile à Madagascar</b>					
OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
S'assurer que toutes les parties prenantes agréent l'évaluation suivant la méthodologie de CIVICUS	-Les OSC -Les PTF -Le gouvernement -La population	Information et sensibilisation sur la nécessité d'établir l'Indice de la société civile	- Lettres -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Rencontres	Avant l'évaluation	Directeur national du projet Chargé de programme Prestataire

S'assurer que les travaux se déroulent conformément aux termes de référence	-Les OSC -Les PTF -Le gouvernement -La population	Information sur le déroulement des travaux d'évaluation	-Rapport intermédiaire -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Réunion	Pendant l'évaluation	Prestataire
<b>ACTIVITE 3.1. Evaluer les cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile et les mettre à jour</b>					
<b>OBJECTIFS VISES</b>	<b>CIBLES</b>	<b>CONTENUS</b>	<b>MODES DE COMMUNICATION</b>	<b>MOMENT</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>
S'assurer que toutes les parties prenantes agréent l'évaluation et la mise à jour des cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile	-Les OSC -Les PTF -Le gouvernement -La population	Information et sensibilisation sur la nécessité de mettre à jour les cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile	- Lettres -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Rencontres	Avant le démarrage de l'étude	Les organisations faitières des OSC
S'assurer que les travaux d'exégèse se déroulent dans les normes requises	-Les OSC -Les PTF -Le gouvernement -La population	Information sur le déroulement des travaux	-Rapport intermédiaire -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - réunion	Pendant l'étude	Prestataire
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	-Les OSC -Le PNUD	Information sur le contenu de l'exégèse des textes concernant la société civile	-Rapport final -Réunion	A la finalisation du document	Prestataire

**ACTIVITE 4.1. Faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC**

OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Informier, sensibiliser les parties prenantes sur la nécessité de faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC	-Les OSC -Le gouvernement	Information et sensibilisation sur la nécessité de faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC	- Rencontres - Contacts téléphoniques - Courrier électronique	Avant le démarrage de l'étude	Directeur national du projet Chargé de programme Prestataire
S'assurer que les travaux se déroulent dans les normes requises	-Les OSC -Le gouvernement	Information sur le déroulement des travaux	-Rapport intermédiaire -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Réunion	Pendant l'étude	Prestataire
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	-Les OSC -Le PNUD	Information sur le partenariat gouvernement/OSC	-Rapport final -Réunion	A la finalisation du document	Prestataire

**ACTIVITE 4.2. Commencer le renforcement des capacités pour le partenariat gouvernement OSC et pour le mécanisme de contrat de services sociaux**

OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
S'assurer que le contenu de la formation répond aux besoins en renforcement de capacité identifiés	Centres de formation	Information sur le contenu des cours dispensés	- Courrier électronique	Avant l'inscription au cours	Directeur national de projet ou Chargé de programme

S'assurer que les personnes qui participeront aux cours soient les personnes adéquates	-OSC -PNUD	Désignation des personnes qui suivront la formation	-Mandat -Lettre de désignation	Avant l'inscription au cours	Directeur national de projet ou Chargé de programme Organisation faitières OSC
S'assurer que la formation est répercutée à qui de droit	-OSC -PNUD	Restitution du contenu de la formation reçue	-Rapport de mission -Réunion	Après la formation	Les personnes qui ont reçu la formation
<b>ACTIVITES 5.1. Entreprendre une évaluation des capacités d'organisation, de gestion, de communication, de plaidoyer et de réseautage de la PFNOSCM et du CNPC</b>					
<b>OBJECTIFS VISES</b>	<b>CIBLES</b>	<b>CONTENUS</b>	<b>MODES DE COMMUNICATION</b>	<b>MOMENT</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>
Informier, sensibiliser la PFNOSCM et le CNPC sur la nécessité d'évaluer leurs capacités....	-PFNOSCM -CNPC	Information et sensibilisation sur la nécessité d'évaluer les capacités	- Rencontres - Contacts téléphoniques - Courrier électronique	Avant le démarrage de l'évaluation	Directeur national de projet Chargé de programme
S'assurer que les travaux se déroulent dans les normes requises	-PFNOSCM -CNPC	Information sur le déroulement des travaux	-Rapport intermédiaire -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Réunion	Pendant l'évaluation	Prestataire
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	-PFNOSCM -CNPC -Le PNUD	Information sur les capacités ....et identification des besoins en renforcement de capacités	-Rapport final -Réunion	A la finalisation du document	Prestataire

<b>ACTIVITE 5.2. Elaborer une stratégie efficace de renforcement de capacités, de communication, de réseautage et de plaidoyer de la PFNOSCM et du CNPC</b>					
OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Informier, sensibiliser la PFNOSCM et le CNPC sur la nécessité de la stratégie de renforcement des capacités....	-PFNOSCM -CNPC	Information et sensibilisation sur la nécessité de définir une stratégie de renforcement des capacités...de la PFNOSCM et du CNPC	- Rencontres - Contacts téléphoniques - Courrier électronique	Avant le démarrage de l'évaluation	Directeur national du projet Chargé de programme
S'assurer que les travaux de conception de la stratégie soient menés de façon participative	-PFNOSCM -CNPC	Information sur le déroulement des travaux de conception de la stratégie	-Rapport intermédiaire -Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Brainstorming et autres réunions	Pendant les travaux de conception de la stratégie	Prestataire
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	-PFNOSCM -CNPC -Le PNUD	Information sur la stratégie de renforcement de capacités... de la PFNOSCM et du CNPC	-Rapport final -Réunion	A la finalisation du document	Prestataire
<b>ACTIVITES 6.1. et 6.2. Identifier les critères d'implantation des centres de ressources des OSC et étudier les coûts et les mécanismes de pérennisation des centres</b>					
OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Informier, sensibiliser les parties prenantes au niveau régional de la nécessité d'implanter des centres de ressources des	-organisations faitières OSC régionales - autorités régionales	Information et sensibilisation sur la nécessité d'implanter des centres de ressources des OSC et celle d'avoir un	- Rencontres - Contacts téléphoniques	Avant le démarrage de l'étude	Directeur national du projet Chargé de programme Organisations faitières

OSC et celle d'avoir un mécanisme de pérennisation		mécanisme de pérennisation	- Courrier électronique	OSC nationales
S'assurer que l'étude soit menée de façon participative	- organisations faitières OSC régionales - autorités régionales	Information sur le déroulement de l'étude	- Rapport intermédiaire - Echanges téléphoniques - Courrier électronique - Brainstorming et autres réunions	Prestataire
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	- organisations faitières OSC régionales - autorités régionales - PNUD	Information sur l'implantation de centres de ressources régionales des OSC et sur le mécanisme de leur pérennisation	- Rapport final - Réunion	Prestataire
<b>ACTIVITE 7.1. Faire l'état des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale et identifier les points focaux et les activités clés de la coopération régionale et internationale</b>				
		CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT
OBJECTIFS VISES	CIBLES			PERSONNES RESPONSABLES
Informé, sensibiliser les parties prenantes sur la nécessité de faire l'état des lieux ... et d'identifier les points focaux	- organisations faitières OSC nationales - OSC région Océan Indien - OSC Afrique, ...	Information et sensibilisation sur la nécessité de faire l'état des lieux ... et d'identifier les points focaux	- Rencontres - Contacts téléphoniques - Courrier électronique	Avant le démarrage de l'étude Directeur national du projet Chargé de programme
S'assurer que l'étude soit menée de façon	- organisations faitières OSC nationales	Information sur le	- Rapport intermédiaire - Echanges téléphoniques	Pendant l'étude Prestataire

participative	- OSC région Océan Indien - OSC Afrique, ...	déroulement de l'étude	- Courrier électronique - Brainstorming et autres réunions		
S'assurer que le document produit reflète les besoins des commanditaires	- organisations faitières OSC nationales - OSC région Océan Indien - OSC Afrique, ... - PNUD	Information sur la coopération région Océan indien, sur la coopération internationale et sur les coordonnées des points focaux	-Rapport final -Réunion	A la finalisation du document	Prestataire
<b>ACTIVITE 8.1. Mettre en place et opérationnaliser le comité consultatif OSC/SNU</b>					
OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Obtenir un taux d'assiduité maximal aux réunions qui seront suivies d'effet	-Tous les membres du comité consultatif	Information et sensibilisation sur la nécessité de mettre en place le comité consultatif OSC/SNU	- Réunion - échanges téléphoniques - Courrier électronique	Avant la mise en place du comité	DRR/P Directeur national du projet Chargé de programme
		Information et sensibilisation sur les devoirs statutaires du comité	- Réunion - échanges téléphoniques - Courrier électronique	Après chaque prise de décision du comité	Secrétariat du comité
		Information sur les suites données aux résolutions prises	- Réunion - échanges téléphoniques - Courrier électronique	Après chaque prise de décision du comité	Secrétariat du comité

**ACTIVITE 8.2. Mettre en place et opérationnaliser le groupe thématique des partenaires techniques et financiers des OSC**

OBJECTIFS VISES	CIBLES	CONTENUS	MODES DE COMMUNICATION	MOMENT	PERSONNES RESPONSABLES
Obtenir un taux d'assiduité maximal aux réunions qui seront suivies d'effet	- Tous les membres du groupe thématique	<p>Information et sensibilisation sur la nécessité de mettre en place le groupe thématique</p> <p>Information et sensibilisation sur les devoirs statutaires du groupe thématique</p> <p>Information sur les suites données aux résolutions prises</p>	<p>- Réunion</p> <p>- échanges téléphoniques</p> <p>- Courrier électronique</p> <p>- Réunion</p> <p>- échanges téléphoniques</p> <p>- Courrier électronique</p> <p>- Réunion</p> <p>- échanges téléphoniques</p> <p>- Courrier électronique</p>	<p>Avant la mise en place du groupe thématique</p> <p>Après chaque prise de décision du group</p> <p>Après chaque prise de décision du groupe</p>	<p>DRR/P</p> <p>Directeur national du projet</p> <p>Chargé de programme</p> <p>Secrétariat du groupe</p> <p>Secrétariat du groupe</p>

**PROJET APPUI A LA SOCIETE CIVILE PLAN DE SUIVI 2009**

ACTIVITE	CE QU'IL FAUT SUIVRE	INDICATEURS	QUI DOIT SUIVRE	QUAND
1.1. Initier des ateliers pour le dialogue sur les principaux thèmes concernant la société civile et la participation citoyenne	Pertinence des thèmes abordés,	Termes de référence de l'atelier	Expert,  Expert Facilitateur Expert Commission suivi Expert Expert Programme et Opérations PNUD Expert Programme et Opérations du PNUD Expert Expert Programme et Opérations du PNUD Expert Programme et Opérations du PNUD Expert Expert Programme et Opérations du PNUD Expert	Avant l'atelier
	Opportunité de la tenue des ateliers,	Agenda		
	Composition de l'assistance	Liste des invités		
	Respect mutuel dans l'assistance	Inexistence de propos et attitudes conflictuelles		
	Calm et harmonie des discussions	Publication du document		
2.1. Evaluer la participation de la société civile	Résolutions prises		Commission suivi	Après l'atelier
	Publication des rapports			
3.1. Evaluer les cadres politique, légal et réglementaire concernant la société civile	Le respect des termes du contrat	Voir termes de référence et données de CIVICUS	Expert	Avant la signature du contrat
	Les activités du prestataire	Rapport d'activités Descentes sur terrain Demandes de paiement direct	Expert	Pendant les travaux d'enquête
	Le respect des termes de référence	Méthodologie d'évaluation	Expert	Pendant les travaux d'enquête
	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
4.1. Faire l'état des lieux du partenariat gouvernement/OSC	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les travaux d'exégèse des textes
	Le respect des termes de référence	Méthodologie d'évaluation	Expert	Pendant les travaux d'enquête
	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les travaux d'exégèse des textes
	La désignation des personnes qui vont représenter les OSC et le PNUD à la formation	Mandat	Expert DRR/P	Avant les préparatifs pour la formation
4.2. Commencer le renforcement des capacités pour le partenariat gouvernement/OSC et pour le mécanisme de contrat de services sociaux	Les activités de formation et de dissémination des connaissances acquises	Contenu des cours Termes de référence de la mission Autorisation de voyage	DRR/P	Avant et après la formation
	Le respect des termes de référence	Méthodologie d'évaluation	Expert	Pendant les travaux d'enquête

réseautage de la PFNOSCM et du CNPC	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les travaux d'évaluation
5.2. Elaborer une stratégie efficace de renforcement des capacités requises	Le respect des termes de référence	Méthodologie d'élaboration de la stratégie	Expert	Pendant les travaux d'élaboration de la stratégie
	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les travaux
6.1. Identifier les critères d'implantation des centres de ressources des OSC	Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie	Respect du contenu de la stratégie	Expert	Après la validation de la stratégie
	Le respect des décisions issues de la réunion d'identification des critères	PV prise de décision	Expert	Après la réunion
6.2. Etudier les coûts et les mécanismes de pérennisation des centres de ressources	Le respect des termes de référence	Méthodologie de travail	Expert	Pendant les travaux d'enquête
	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
7.1. Faire l'état des lieux de la coopération régionale Océan Indien et de la coopération internationale et identifier les points focaux et les activités clés de la coopération régionale et internationale	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les études
	Le respect des termes de référence	Méthodologie de travail	Expert	Pendant les travaux d'enquête
	Les procédures de recrutement du prestataire	Signature du contrat	Programme et Opérations du PNUD	Avant la signature du contrat
8.1. Mettre en place et opérationnaliser le comité consultatif OSC/SNU	Les activités du prestataire	Respect du calendrier d'exécution	Expert	Pendant les travaux d'exégèse des textes
	Le respect des termes de référence du comité	Termes de références des réunions et procès-verbaux des réunions	Expert	Avant, pendant et après les réunions
9.1. Mettre en place et opérationnaliser le groupe thématique des partenaires techniques et financiers	Le respect des termes de référence du groupe thématique	Termes de références des réunions et procès-verbaux des réunions	Expert	Avant, pendant et après les réunions

PROCUREMENT PLAN FOR 2009

PROJET APPUI A LA SOCIETE CIVILE

N°	PROCUREMENT ACTIVITY DESCRIPTION	QTY	EST. VALUE US\$	PROCUREMENT METHOD				COMMITTEE REVIEW/APPROVAL			ESTIMATED DELIVERY				COMMENTS			
				DIR	RFQ	ITB	RFP	NO	CAP	ACP	J	A	S	O		N	D	
1	Loyer (400 US\$ par mois)	5	2 000							X				X	X	X		Partagé avec autres projets
	<b>Etudes et consultations</b>	6																
2	Evaluation participation société civile		62 395	X							X							Prestataires fixés par CIVICUS
3	Evaluation cadre politique, légal et réglementaire		3 423							X				X				Appel d'offre
4	Etat des lieux partenariat gouvernement / OSC		3 423							X				X				Appel d'offre
5	Evaluation capacités PFNOSCM et CNPC et élaboration stratégie renforcement de capacités		6 850							X				X				Appel d'offre
6	Etude implantation et pérennisation centres de ressources des OSC		5 134							X				X				Appel d'offre
7	Etat des lieux coopération régionale		25 680							X				X				Consultant + voyages et autres dépenses
8	Formation pour partenariat gouvernement/OSC	1	20 760							X						X		Frais de cours + DSA + billets avion
9	Audit	1	1 000							X							X	Appel d'offre avec autres projets
	<b>Recrutements</b>																	
10	VNU International	1	21 000							X			X	X	X	X		Frais et salaires
11	VNU National	1	1 745							X				X	X	X		
12	Coordonnateur de pool	1	3 423							X			X	X				Partage avec Genre et APPDH
13	Expert	1	9 023							X				X	X	X		Appel d'offre
14	Assistant administratif et financier	1	3 206							X				X	X	X		Appel d'offre
15	Chauffeur	1	678							X						X	X	Attente livraison véhicule
16	<b>Publications dans les journaux</b>	7	4 200							X			X					





**Système des Nations Unies**  
Bureau du Coordonnateur Résident

**NOTE VERBALE SUR LES MODALITES DE GESTION DES OPERATIONS  
ET DES PROGRAMMES EN SITUATION DE DEVELOPPEMENT SPECIAL**

Depuis le 17 mars 2009, Madagascar vit dans une situation de crise politique caractérisée par une prise de pouvoir anticonstitutionnel. D'un côté, le régime de fait n'est pas reconnu par la communauté internationale ; il souffre de légalité, de légitimité et de représentativité. Les structures étatiques sont remplacées par des organes de transition : les deux Chambres du Parlement sont dissoutes. Les nominations de nouveaux hauts responsables, de hauts fonctionnaires et de techniciens sont en cours. De l'autre côté, les Légalistes procèdent à la constitution d'un autre Gouvernement.

En ligne avec les instructions du Département des Affaires Politiques, les différentes opérations relatives aux projets de développement qui se font en période normale avec les institutions gouvernementales sont devenues difficiles du fait de la non reconnaissance du gouvernement de transition par la communauté internationale. L'Equipe de pays réalise qu'elle ne peut mener les actions comme à l'accoutumée et constate les multiples contraintes dans la gestion quotidienne de ses opérations et programmes. L'Equipe de pays s'est réunie le 09 Avril et a décidé de réfléchir sur les modalités qui lui permettent de mener les actions humanitaires destinées aux couches les plus vulnérables et de poursuivre les actions de développement jugées prioritaires.

Le 22 avril, l'Equipe de pays définit la situation de Madagascar comme «pays en situation spéciale de développement ». Selon cette modalité prévue par les dispositions relatives à la gestion des programmes du PNUD (voir copie en annexe), les dispositions suivantes sont prises, sous réserve pour chaque agence de les faire valider par son bureau régional ou Siège :

- Les documents de projets et plans de travail conformes aux CPAP et autres descriptifs de programmes adoptés avant l'avènement du régime de transition seront signés désormais par les seuls représentants des agences ou leurs mandataires. Les projets ainsi signés seront mis en œuvre directement par les agences concernées.
- Les achats et les recrutements sur les projets déjà signés ou à venir se feront directement par les agences elles-mêmes. Par conséquent, les contrats concernés seront signés par les agences.
- La sécurité du staff ainsi recruté doit se conformer au MOSS
- La capacité du staff des agences sera renforcée pour mieux répondre aux nouvelles modalités de gestion

- Compte tenu des risques accrus qui pèsent sur les ressources mises à disposition par les agences au profit des partenaires nationaux, l'impact de la situation sociopolitique actuelle sur l'application du HACT sera évalué par un groupe de travail ad hoc afin de définir les mesures à prendre en la matière.

Les nouvelles dispositions prennent effet à compter de la signature de la présente note et ce, pour une période de trois mois, à l'issue de laquelle une évaluation de la situation sera faite. Si la crise sociopolitique perdure, elles peuvent être prolongées pour une période supplémentaire de trois mois sur autorisation des bureaux régionaux, et de 6 mois sur approbation de l'Administrateur Associé.